



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

REFORME DE LA FILIERE CAFE-CACAO DE CÔTE D'IVOIRE



Plan de présentation



- A. Objectifs de la réforme
- B. Orientations stratégiques adoptées
- C. Etat de la mise en œuvre de la réforme
- D. Perspectives et conclusion





A - LES OBJECTIFS DE LA REFORME





A – Les objectifs de la réforme

La présente réforme, inspirée par le discours-programme du Président de la République, vise :

- le renforcement de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des ressources ;
- le développement d'une économie cacaoyère et caféière durable à travers la réorganisation de la production, l'amélioration de la productivité et la lutte contre les pires formes de travail des enfants;
- la sécurisation du revenu des producteurs par la mise en place d'un prix minimum garanti ainsi que l'amélioration de la commercialisation intérieure et extérieure ;
- la mise en place d'une interprofession forte et assise sur des organisations de producteurs crédibles.





B - LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ADOPTÉES





I - Economie cacaoyère et caféière durable

1.1. Production

- Maintien de la position de leader au niveau de la production mondiale de cacao par des actions d'amélioration de la productivité et de la qualité à travers le plan national de développement du secteur café-cacao (2QC);
- Appui pour le renforcement de la recherche et la vulgarisation agricole (ANADER, CNRA);

1.2. Lutte contre les pires formes de travail des enfants

- Participation au plan d'action national 2012-2014 de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.



I - Economie cacaoyère et caféière durable



1.3. Outils de la politique d'économie cacaoyère et caféière durable

- Mise en place d'une plateforme de Partenariat Public-Privé (PPP) en vue de créer un cadre de concertation avec le secteur privé sur les questions liées à la durabilité de la filière café-cacao ;
- Renforcement et amélioration de la mise en œuvre des infrastructures socio-économiques à travers le Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR), notamment dans les secteurs suivants: pistes de desserte agricole, éducation, santé, hydraulique villageoise et sécurité.





II - Commercialisation extérieure

- Mise en place d'un système de ventes anticipées à la moyenne (PVAM) qui permet de tirer avantage des hausses éventuelles du marché et de garantir un prix minimum aux producteurs;
- Vente par anticipation d'une partie de la récolte; le reste est vendu au cours de la campagne (ventes spots);
- Les ventes sont organisées à travers une messagerie électronique.





III - Commercialisation intérieure

- Sur la base des ventes par anticipation, un prix minimum garanti représentant 60% du prix CAF, est déterminé pour les producteurs ;
- Un contrôle inopiné intensif du respect du prix garanti bord champ et de la qualité se fait dans les magasins des opérateurs et auprès des producteurs par le Conseil du Café-Cacao;
- Un contrôle systématique de la qualité et du poids à l'entrée des usines de conditionnement ;
- Un différentiel unique des coûts intermédiaires.





IV - Fiscalité et Parafiscalité

- Maintien de la pression fiscale et parafiscale à un maximum de 22% conformément aux engagements pris par le Gouvernement ;



V - Représentativité, professionnalisation et organisation des producteurs



- Sous la supervision du Ministère de l'Agriculture, assainissement du mouvement coopératif dans la filière par :
 - l'identification et l'évaluation des OPA ;
 - le renforcement des capacités de ces OPA.





C – ETAT DE LA MISE EN OEUVRE



I - Production et Economie cacaoyère durables



- Signature le 24 août 2012 d'une convention entre le Conseil du Café-Cacao et les structures d'appui au développement (FIRCA, ANADER, CNRA) pour la formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles et pour des activités de recherche – développement, notamment contre la maladie du swollen shoot;
- Mise en place de la PPPP en Mai 2012 ;
- Mise en œuvre des projets du FIMR :
 - en moyenne 10 milliards par an et spécifiquement pour la campagne 2012/2013, 15 milliards FCFA de travaux prévus





II - Commercialisation extérieure

- Système PVAM opérationnel depuis janvier 2012;
- Enchères régulièrement organisées à travers une messagerie électronique (2 sessions journalières)
- 58 opérateurs dont 13 internationaux participent à ces enchères.





III - Commercialisation intérieure

- Prix au producteur fixé à 725 F CFA/Kg soit 60% du prix CAF;
- Mise en place d'un dispositif de contrôle du respect des prix et de la qualité du produit marchand; ce dispositif s'appuie sur:
 - Des critères de qualité convenus d'accord parties avec les opérateurs : taux d'humidité max : 9%; refoulement du chargement au-delà de 9%; pas de réfaction pour les fèves ardoisées, moisies, matières étrangères;
 - Une codification systématique de l'ensemble des acteurs pour une meilleure traçabilité des opérations ;
 - 13 délégations régionales du Conseil du Café-Cacao avec un effectif de 500 agents pour assurer le contrôle des prix et de la qualité.





III.1 - Résultats préliminaires

- Globalement le prix est respecté dans toutes les zones de production de cacao;
- Quelques manquements enregistrés mais sanctionnés (peine d'emprisonnement, amendes infligées aux contrevenants) ;
- Amélioration de la qualité observée à l'entrée des usines :
 - Un taux d'humidité moyen de 8,20% ;
 - Un taux de moisies moyen de 3,4%;
 - Un taux d'ardoisées moyen de 4,4%
 - Un taux de fèves défectueuses moyen de 3,1%.
- Cacao ivoirien est donc passé de sous grade en grade 2 , selon la norme ivoirienne;
- Réduction du racket du fait de la collaboration intensive entre le Conseil du café-cacao et l'unité de lutte contre le racket et l'Observatoire de la Fluidité des Transports
- Réduction de la fuite des produits vers les pays limitrophes grâce à l'intensification des contrôles au niveau des frontières





D - Conclusion

- Des résultats satisfaisants en terme de respect de prix et de qualité;
- Consolider les acquis par la poursuite des efforts pour l'amélioration de la qualité :
 - Maîtrise du système d'information commercial pour avoir une bonne cartographie de la qualité;
 - Renforcement des actions de formation des producteurs;
 - Intensification du contrôle qualité au bord champ.
- Renforcement de la collaboration avec tous les acteurs à travers la PPPP pour la mise en œuvre effective d'une économie cacaoyère durable.





Merci pour votre attention

